

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 10

Artikel: Lo tsenévo : V : lo dévouedadzo
Autor: C.-C.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et il promena les yeux sur toutes ces jeunes têtes brunes et blondes, comme pour y chercher une inspiration. Ils étaient si jeunes, si purs, si candides, si ignorants de la grandeur de leur misère ! Que vouliez-vous qu'il leur dit ? On le conduisit à la place d'honneur. Il se laissa conduire et se recueillit un instant, cherchant dans sa mémoire quelques pensées que le cri du marchand, croyait-il, lui avait fait perdre. L'auditoire aussi se recueillait pour l'entendre ; il fallait commencer, il commença.

— Mes enfants, je vais...

— A deux sous ! cria le marchand devant la porte, voyez, tout à deux sous !

— Mes enfants, reprit M. Claude désespéré, je vais... je vais vous faire distribuer cette boutique à deux sous !

« Ce fut un trait de lumière, nous disait-il plus tard, et ce marchand que je maudissais *in petto*, m'avait inspiré le plus éloquent discours qu'il fût possible de trouver en pareille circonstance ! »

Ce jour-là, il ne comprit ce coup de maître qu'à l'explosion des cris de joie et de battements de mains qui accueillit ses paroles. En un clin d'œil le magasin fut dans la cour, et toute la pacotille, joujoux, petits meubles, ustensiles divers, soldats de plomb, images coloriées, boîtes merveilleuses, livres resplendissants, montres de carton, marionnettes et polichinelles, tout fut enlevé, partagé et distribué à chacun suivant ses besoins, son âge et son aptitude.

Sur ce chapitre des aptitudes, ce trait improvisé en révéla plus, peut-être, que trois ou quatre ans d'observation.

Jamais pareil soleil de fête n'avait lui sur le pensionnat. Les enfants étaient ravis, le marchand enchanté, et M. Claude plus heureux qu'eux tous du bonheur qu'il venait de faire et de ce moyen oratoire que n'avait pas connu Démosthène.

Il s'éloigna emportant avec lui les bénédictions de tous ces jeunes cœurs !

LUCIEN DUCOMMUN.

Genève, le 28 février 1887.

Mon cher *Conteur*,

Notre monde savant est en grand émoi. On le serait à moins, comme vous allez voir :

Les travaux pour la régularisation des eaux du lac — que j'appellerai « Léman » afin de ne pas vous offusquer — ont sérieusement commencé, il y a quelques jours déjà et ont eu pour premier effet de mettre à sec le bras droit du Rhône. Or, les nombreux bateaux à laver qui encombraient jadis notre rade et l'avant-cours du fleuve, ont dû émigrer et se réfugier en aval des ponts, où ils se trouvent maintenant dans la plus piteuse des situations !

Figurez-vous ces grandes et utiles machines, — avec leur vaillante garnison du sexe faible, mais beau — habituées de temps immémorial aux flots bleus autant qu'impétueux de notre Rhône magnifique, enserrées maintenant sur un espace restreint, dans quelques flaques d'une eau bourbeuse et stagnante : tel est le tableau peu flatté, mais, hélas ! trop réel qu'elles nous offrent aujourd'hui.

Vous saisissez donc d'emblée toute l'actualité de cette redoutable question : Le linge genevois, « *blanchi* » dans des conditions aussi fâcheuses, sort-il *plus* ou *moins* propre de l'opération qu'il est censé subir ?

Il était donc très naturel que nos savants s'occupassent de la chose et, suivant leur louable habitude, ils ont émis les avis les plus opposés. D'aucuns prétendent que la vue seule de l'eau boueuse dont on est obligé de se servir tranche la question dans le sens de la négative. D'autres, non moins avisés, affirment que le perfide élément, quelque peu flatteur qu'il puisse paraître à des yeux vulgaires, renferme dans les matières organiques qui le troublent, des principes de sels amoniacaux très favorables au blanchissage de notre vêtement le plus intime.

Mais, qui a tort, qui a raison ? Une commission d'experts — choisis en dehors de notre ville, afin d'offrir toutes garanties d'impartialité, — vient d'être nommée et doit rapporter à bref délai, car cela presse ! J'aurai soin de vous tenir au courant de ses sages délibérations.

En attendant, nous sommes dans une déplorable incertitude ; la foi des ménagères est ébranlée ; les « chambres à serrer » se remplissent ; personne n'ose se hasarder, chacun craignant d'être victime d'une expérience douteuse ; l'industrie de la « *tapette* » chôme et le linge *blanc* est hors de prix. Si cette situation, déjà tendue, doit se prolonger encore, Genève sera, dans quelques semaines et sans comparaison possible, l'Eldorado des lessiveuses.

Avis à qui de droit !

LO TSENÉVO

V. Lo dévouedadzo.

Quand mère, serveintès et felhiès
 Ont felà plein cauquiès croubelhiès.
 Dè boubenès, faut dévouedi
 Ein tsouyeint dè cassà lo fi
 Ein lo metteint ein étsevetta.
 Po cein, 'na fenna, 'na felietta
 Ao bin mémameint on enfant
 Preind onna fuse de 'na man
 Et l'einfatè dein 'na boubena,
 Kà lè faut dévouedi tsau iena ;
 Dè l'autra man, ye fà veri
 Lo dévouedet. Adon lo fi
 Tot balameint lài s'einvortolhiè.
 L'est dinsè que de 'na conolhie
 Dè reta à d'étoppe on soo
 Lo bio fi, et lo fi retoo.

Quand tot est met ein étsevetts.
 L'ein faut fèrè cauquiès buièttès,
 Po lè z'adàoci, lè bliantsi,
 Et lè faut fèrè bin chetsi.
 Après, dein lè mans on lè frottè
 Lè z'ene après lè z'autre et totè
 Su 'na pierra lè faut tapà,
 Que lè fi séyont délietta.
 Après cein su lè z'écochàirès
 (Ao lè guindès, que sont paràirès),
 Lè faut mettrè dào mi qu'on pào ;
 Et, einfateint dein l'étrejào

Yon dâi dou bets dè l'ésevetta,
 Lo faut, sur on bet dè badietta
 Eintoodrè dè ti lè cotés
 Por ein fèrè dâi groumecés.
 Adon la fenna dè mènadzo
 Arrevè ào bet dè se n'ovradzo ;
 Kâ clliào groumecés sont portâ
 Tsi lo tessot, qu'ourdi, que fâ
 Lo resto : Tredaine, grisette
 Po veti valet et feliette
 Serviétès, manti et cordâi,
 Tridzo, tâila' enfin quiet que sâi.
 Ora, la fenna dusse atteindrè
 Que lo tessot lâi vignè reindrè
 Dè quiet fabrequâ dâi z'haillons,
 Et la vouaïque frou dè cousons.

FIN.

C.-C. D.

Genève, le 25 février 1887.

Cher *Conteur*,

Un jour de la semaine dernière, ma bonne étoile m'a conduit dans la charmante petite ville de Nyon. Arrivé par le bateau du matin pour traiter une affaire qui me prit à peine une heure, je résolus d'employer une partie de ma journée à visiter, un peu en détail, cette industrielle cité.

Jules-César, en y fondant sa colonie, *Julia Equestris*, avait jugé, avec le coup-d'œil qui caractérise les grands génies, de l'importance de la position.

Cette situation ravissante, qui fait de Nyon une des reines du Léman, sert, on ne peut mieux, les intérêts matériels de la cité : A proximité de la Savoie, de Genève, du Pays de Gex et de la Franche-Comté, elle est, par ce fait, un centre commercial et de transit, dont l'importance s'augmente de l'activité de son industrie et du développement de ses nombreuses fabriques.

Je citerai ses manufactures de poterie artistique, aux produits si variés et si beaux, ses tanneries, sa brasserie, sa vermicellerie, ses fabriques de vis, de peignes, de chapeaux, de cigarettes, d'allumettes, de cirage, de balais de riz, etc. Ajoutez encore l'arrivée et le départ des trains, des bateaux et des postes, et vous aurez une idée affaiblie du mouvement que l'on est étonné de trouver dans cette petite cité. Avec cela une population à la fois aimable, positive et perspicace.

Eh bien ! cher *Conteur*, cette population si virile, si remplie des qualités du cœur et de l'esprit, a failli perdre la tramontane.

On était dans la douce et vaporeuse saison d'automne, chacun vaquait à ses affaires avec la quiétude de gens sans souci du lendemain, une vague somnolence semblait envelopper la ville ; on était si heureux de vivre que c'en était un rêve. Mais quel réveil !... Il y a des faux-monnayeurs dans la ville !... Telle fut la découverte faite une nuit par deux vieilles demoiselles. Et l'imagination emportée augmentait encore l'horreur de la situation. Chaque nuit on entendait, avec une effrayante régularité, les coups sinistres du balancier frappant le coin. Mais où ces criminels cachaient-ils leur retraite ? Mystère ! Tous les soirs, et à toutes les heures de la nuit, on entendait très distinctement de

plusieurs maisons de la ville haute, ces coups sinistres : pan ! pan ! pan !... On eut beau fouiller les caves, parcourir le souterrain qui relie certains quartiers de la ville, peine perdue.

Les plus fins limiers de la police de Genève furent mandés en hâte. Ils sondaient les établissements publics, liaient conversation avec tout citoyen qui s'avisait de payer son écot avec une pièce neuve, et si, au toucher, elle était un peu savonneuse, immédiatement son propriétaire était filé. La police locale était sur les dents. Au milieu de l'effarement, un journal lança une douche de pétrole sur le feu, en mettant le public en garde contre des pièces de 2 francs fausses, adroitement mises en circulation dans la contrée.

La ville était morne, on était soucieux, inquiet. L'autorité s'en émut et nomma une commission d'enquête. Or, il y avait à Nyon un brave homme possédant un cheval affligé de cette maladie du pied connue sous le nom de crapaud, et occasionnant à l'animal qui en est atteint des démangeaisons si fortes, qu'il frappe violemment le sol du pied malade, surtout la nuit, et avec une régularité étonnante.

La commission d'enquête, pénétrée de l'importance de sa mission, voulut, de cette grave énigme, avoir le cœur net. Un soir, vers minuit, à la faveur des ténèbres et à la sourdine, elle se rendit à l'endroit d'où les coups de balancier se laissaient le mieux entendre. Après quelques recherches, et avec la conviction de Galilée affirmant la rotation de la terre : « C'est là qu'ils sont ! » s'écria-t-on en désignant la porte de l'écurie où logeait l'animal malade. On courut chercher un revolver et une lanterne, des agents de police furent placés aux extrémités de la rue, puis on s'avança vers la porte qui devait enfin livrer passage aux faux-monnayeurs.

On examina les lieux à la lueur d'une lanterne ; la clé était à la porte, qui s'ouvrit sans effort. De faux-monnayeurs, pas trace, de balancier, point ! Tout était rentré dans le silence ; évidemment, les coquins avaient suspendu leurs travaux. Ils ne pouvaient être que dessous l'écurie ou derrière le mur...

Tout à coup : pan ! pan ! pan ! Alors, posant lanterne et revolver, tous partirent d'un éclat de rire, qui se communiqua bientôt à toute la ville, et qui fut pour Nyon ce que fut pour Rome le cri des oies du Capitole. Les faux-monnayeurs, c'était le cheval, le balancier, son pied, et le moteur, le crapaud !

Les agents de la police secrète repartirent par le premier train du matin. P.-V.

LES MIRAGES DE LA VIE

III

Le 21 octobre est arrivé, jour pluvieux et sombre ; Paris est noyé dans un brouillard humide, l'approche de l'hiver engourdit les sens, et une invincible tristesse s'empare des êtres les mieux trempés.

Cette influence du temps est encore plus douloureuse pour Céline, enfant de la lumineuse Provence, qui se sent triplement infortunée comme prisonnière, comme exilée, comme orpheline.

C'est de plus une date fatale dans sa vie, celle du mariage de sa mère... sa mère qui portera un autre nom